

Nouveaux conseils municipaux



Thomas GALLENNE

Publié le 12 novembre 2013

Attention à l'environnement!



Par Thomas Gallenne – Suite aux élections municipales, le Conseil régional de l'environnement (CRE) des Laurentides profite de l'occasion – outre de féliciter tous les élu(e)s municipaux de la région – pour rappeler l'importance de l'environnement. «Les nouveaux conseils municipaux font face à de nombreux enjeux environnementaux et nous sommes là pour les accompagner» a souligné Michel Lalonde, président du CRE. «Par l'exercice des diverses compétences qui leur sont attribuées, les municipalités agissent

directement ou indirectement sur le transport, l'aménagement du territoire, les matières résiduelles, la gestion de l'eau, la protection des milieux naturels» poursuit-il. Plusieurs autres champs d'intervention des municipalités sont en lien avec la protection de l'environnement, la santé et la qualité de vie des citoyens. Elles peuvent en effet intervenir dans le contrôle de l'usage des pesticides, l'efficacité énergétique, la décontamination des terrains, le contrôle du bruit et des nuisances, l'exploitation des forêts privées, l'écotourisme, etc. «Les élus sont les intervenants de première ligne en ce qui a trait à la qualité de l'environnement des Laurentides et sont donc des partenaires incontournables de nos projets, que ce soit en énergie, en gestion des matières résiduelles ou pour la santé des lacs», a ajouté Anne Léger, directrice générale du CRE. Enfin, le CRE souhaite que la qualité de l'environnement soit au cœur des préoccupations des nouveaux élus et à cet effet leur propose un guide de référence présentant le rôle des municipalités en matière de protection de l'environnement. Élaboré par le Regroupement des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) le document est disponible en ligne au: www.rncreq.org